

10919/14 ADD 1

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUATORZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2013-2014

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 20 juin 2014

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 20 juin 2014

TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

Décision d'exécution du Conseil mettant en œuvre la décision 2012/642/PESC
concernant des mesures restrictives à l'encontre de la Biélorussie

E 9418 RESTREINT UE

Ce document est disponible auprès du secrétariat de la commission des affaires européennes